

Publication d'avoirs depuis longtemps en déshérence

Les banques de Suisse ont commencé à publier sur Internet les avoirs depuis longtemps en déshérence. De plus amples informations sont disponibles dans le communiqué de presse de l'Association suisse des banquiers (ASB) du 16 décembre 2015.

- Informations sur la recherche d'avoirs